



Naissances domiciliées en 2017 à Mayotte

9 800 naissances en 2017

En 2017, 9 760 enfants sont nés de mères domiciliées à Mayotte, soit le plus haut niveau jamais enregistré. Le nombre de naissances continue d'augmenter, mais deux fois moins qu'en 2016. Les trois quarts des enfants nés en 2017 ont une mère de nationalité étrangère, comorienne pour la plupart. La moitié ont un père de nationalité étrangère. Six bébés sur dix ont au moins un de leurs parents français.

Les naissances se concentrent dans la maternité de Mamoudzou, qui rassemble 70 % des accouchements. Mais 4 % des accouchements ont lieu hors maternité, une part bien plus élevée qu'ailleurs en France. À la naissance de leur enfant, les mères sont plus jeunes que dans les autres territoires français ; parmi elles, 5 % sont mineures.

Sandrine Sui-Seng, Claude Touzet, Insee

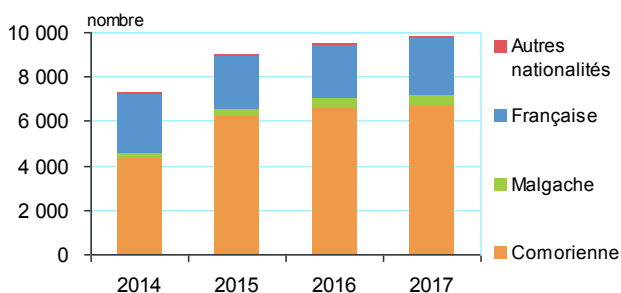
En 2017, 9 760 enfants sont nés de mères domiciliées à Mayotte. Le nombre de ces naissances continue donc d'augmenter (270 naissances supplémentaires, soit + 3 %) moins vite que les deux années précédentes (+ 23 % entre 2014 et 2015 et + 6 % entre 2015 et 2016). Ces fortes augmentations étaient dues essentiellement à la hausse du nombre de naissances de mères étrangères. Entre 2003 et 2014, le nombre des naissances était nettement inférieur : entre 7 000 et 7 500 en moyenne chaque année.

Une majorité de mères de nationalité comorienne

Trois quarts des mères domiciliées à Mayotte ayant eu un enfant en 2017 sont, comme en 2016 et au début des années 2000, de nationalité étrangère. La majorité sont comoriennes (69 %) et 4 % malgaches (figure 1).

1 Pour sept naissances sur dix, la mère est comorienne

Naissances vivantes domiciliées à Mayotte en 2017 selon la nationalité de la mère



Source : Insee, statistiques de l'état civil.

Parmi les mères françaises, 81 % sont nées à Mayotte, 12 % dans un autre département et 7 % à l'étranger.

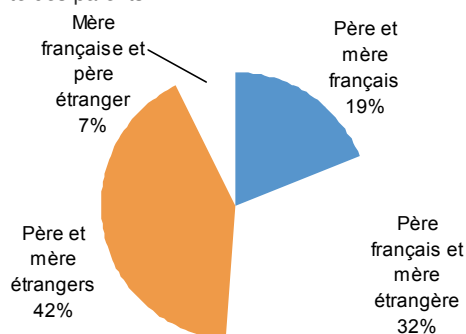
Parallèlement, en 2017, la moitié des enfants sont nés d'un père de nationalité étrangère, principalement comorienne. Au final, comme en 2016, 58 % des nouveau-nés de 2017 ont au moins un parent français (figure 2). C'est bien moins qu'en 2014 (72 %).

Sept bébés sur dix sont nés à Mamoudzou

La maternité de Mamoudzou concentre 70 % des naissances en 2017. C'est un peu plus qu'en 2016 (+ 3 points). Un quart des naissances sont prises en charge dans les maternités de Dzaoudzi, Dzoumogné, Kahani et Mramadoudou.

2 58 % des nouveau-nés ont au moins un parent français

Naissances vivantes domiciliées à Mayotte en 2017, selon la nationalité des parents



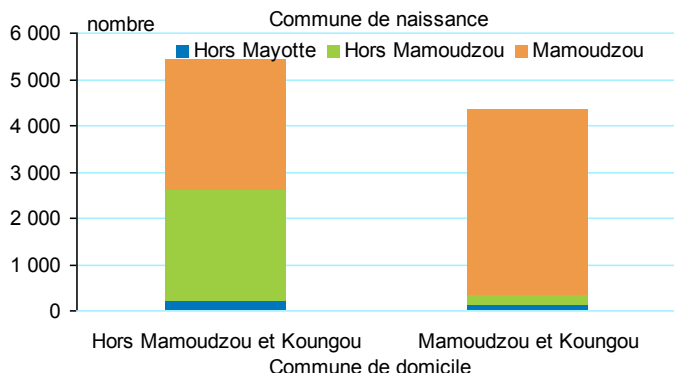
Source : Insee, statistiques de l'état civil.

Quatre bébés sur dix sont nés dans la commune où réside leur mère. Les mères domiciliées à Mamoudzou et à Koungou ont accouché dans leur très grande majorité à Mamoudzou (93 %) (figure 3). Celles domiciliées dans une autre commune ont accouché pour moitié à Mamoudzou, que leur commune de résidence dispose ou non d'une maternité.

À Mayotte, 360 naissances ont eu lieu hors d'une maternité, soit 4 % des naissances (figure 5). Dans six cas sur dix, les mères ont néanmoins bénéficié de l'assistance d'un médecin ou d'une sage-femme. La part de naissances hors maternité s'est réduite à Mayotte (6 % en 2015), mais reste cependant bien plus élevée qu'ailleurs en France : 0,6 % à La Réunion et en Guyane et 0,5 % en métropole. Elle est deux fois plus élevée parmi les mères étrangères que parmi celles de nationalité française.

3 La moitié des mères résidant hors Mamoudzou et Koungou accouchent à Mamoudzou

Naissances vivantes domiciliées à Mayotte en 2017, selon la commune de domicile et de naissance



Note de lecture : 52% des naissances de mères résidant hors de Mamoudzou et Koungou ont lieu à Mamoudzou

Source : Insee, statistiques de l'état civil.

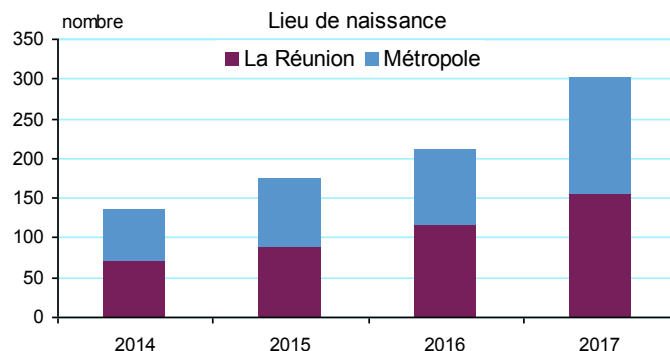
De plus en plus de mères accouchent hors de Mayotte

Davantage de mères domiciliées à Mayotte accouchent hors du département : 300 en 2017, soit deux fois plus qu'en 2014 (figure 4). La moitié ont accouché à La Réunion et l'autre moitié en métropole. Ces mères sont en majorité nées en France : 45 % à Mayotte et 21% en métropole.

Les naissances hors du département restent cependant rares (3 % des naissances en 2017).

4 Forte hausse des accouchements en métropole et à La Réunion

Naissances vivantes hors Mayotte de mères domiciliées à Mayotte en 2017, selon le lieu de naissance



Source : Insee, statistiques de l'état civil.

Une mère sur vingt est mineure

À la naissance de leur enfant, les mères sont âgées en moyenne de 27,8 ans, comme en Guyane. Elles sont plus jeunes qu'à La Réunion (28,5 ans) et qu'en métropole (30,4 ans).

La différence d'âge entre les parents est plus élevée qu'ailleurs en France : les pères ont en moyenne 7 ans de plus que les mères, contre 3 ans de plus à La Réunion ou en métropole.

En 2017, 470 enfants sont nés de mères mineures, soit un peu moins qu'en 2016 (490). Ces naissances représentent encore 5 % des naissances à Mayotte, contre 2 % à La Réunion, 6 % en Guyane et 0,4 % en métropole. ■

5 Près de 400 naissances hors d'une maternité en 2017

Naissances vivantes domiciliées à Mayotte en 2017 et 2015, selon les conditions d'accouchement

	2017		2015
	Nombre	%	%
Dans une maternité	8 950	94,6	92,5
Hors maternité	360	3,8	5,9
À domicile ou d'autres lieux avec assistance ¹	210	2,3	3,2
Sans assistance	150	1,5	2,7
Non déclaré	160	1,6	1,6
Ensemble	9 460	100,0	100,0

¹ : assistance d'un médecin ou d'une sage-femme.

Source : Insee, statistiques de l'état civil.

Source

Les statistiques d'état civil sur les naissances sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee. L'Insee s'assure de l'exhaustivité et de la qualité des données avant de produire les fichiers statistiques d'état civil.

Sont présentées ici les naissances domiciliées à Mayotte, c'est-à-dire les naissances de mères qui résident à Mayotte. Le nombre diffère légèrement des naissances enregistrées (qui ont eu lieu sur l'île). Ainsi, 13 bébés sont nés à Mayotte alors que les mères n'y vivent pas. Aussi, 300 naissances sont domiciliées à Mayotte alors qu'elles n'ont pas eu lieu à Mayotte.

Les naissances domiciliées sont préférées aux naissances enregistrées car elles permettent une meilleure appréhension des évolutions démographiques d'un territoire. En effet, les bébés qui ne naissent pas à Mayotte alors que la mère y vit, vont très vite venir vivre à Mayotte.

Insee - Service régional de Mayotte
Pôle d'affaires Kawéni - Z.I. Kawéni
B.P. 1362
97600 MAMOUZOU

Directeur de la publication :
Aurélien Daubaire

Rédaction en chef :
Julie Boé

ISSN : 2275-4563 (imprimée)
ISSN : 2417-0941 (en ligne)

© Insee 2018

Pour en savoir plus :

- Papon S. « Les naissances en 2017 », *Insee Focus* n°124, septembre 2018 ;
- Beaumel C., Papon S. « Plus de 67 millions d'habitants en France au 1^{er} janvier 2018 », *Insee Première* n°1683, janvier 2018 ;
- Merceron S. « Une natalité record », *Insee Flash Mayotte* n°54, août 2017 ;
- Marie C.-V., Breton D., Cruzet M., Fabre E., Merceron S., « Migrations, natalités et solidarités familiales - La société de Mayotte en pleine mutation », *Insee Analyses Mayotte* n°12, mars 2017 ;
- Le compte Twitter de l'Insee La Réunion-Mayotte : @InseeOI.



Insee
Mesurer pour comprendre